

## MAISON DE L'EMPLOI

Paroles de recruteurs  
le jeudi 26 février

» La maison de l'emploi (40, rue Mainssieux) organise, le jeudi 26 février à partir de 9 heures, une table ronde entre actifs et dirigeants ou directeurs en ressources humaines d'entreprises locales. Ces derniers présenteront leurs méthodes de recrutement et leurs besoins en personnel. Lettres de motivation, conseils pour le CV et préparation d'entretien à l'embauche seront aussi abordés. Accès libre. D'autres réunions sont prévues les 25 juin et 26 novembre. Tél. 04 76 93 17 18.



## LIBRAIRIE NOUVELLE

Une séance de lecture jeunesse  
aujourd'hui

» Une séance de lecture pour les 4-6 ans se déroule aujourd'hui à 15 h 30 sur la mezzanine de la librairie Nouvelle (20, rue Dode). Elle va durer une demi-heure, « sauf si les enfants redemandent une histoire », sourit Lucile Bertaud, qui organise l'animation et sélectionne des albums dont les histoires portent « des petits messages », fraternels, environnementaux... Des séances sont prévues jusqu'en juillet, y compris pour les 6-9 ans.

## ELECTIONS

La liste des candidats  
aux départementales

» Depuis lundi, les candidatures à l'élection départementale sont closes. En Isère, 142 binômes de candidats ont été enregistrés. Sur le canton de Voiron, cinq binômes vont donc s'affronter. Il s'agit d'Edmond Damais et Nadine Nicolas (Debout la République), Patrick Cholot et Danièle Falchier (Rassemblement pour une Isère solidaire et écologique), Anne Gérin et Julien Polat (UMP-UDI), Jean-François Gaujour et Johanne Vial (PS) et Alexandre Collin et Béatrice Innocenti (FN).

## VOIRON

## LOCALE EXPRESS

## RÉSIDENCE PIERRE-BLANCHE

Les seniors aussi fêtent le carnaval



→ Mardi a eu lieu, comme chaque année, le traditionnel repas du carnaval à la résidence Pierre-Blanche. Organisé en collaboration avec la cuisine centrale de la Ville, cet événement permet à de nombreuses personnes de se retrouver pour un moment convivial. Pour cet événement, le foyer restaurant a ouvert ses portes aussi bien à ses résidents qu'à l'extérieur. Plus de 195 personnes étaient présentes. Les musiciens du club des Dauphins de Grenoble ont animé le repas. À midi, la salle était déjà pleine. Juste avant les festivités, carnaval oblige, les personnes déguisées ont pris la pause devant les nombreux appareils photos. Pirates, clowns et chevaliers ont côtoyé Charlot et les tenues des Années folles. Le repas terminé, un après-midi dansant était également prévu.

## AGENDA

## AUJOURD'HUI

→ **Exposition "Regards croisés"**  
Jusqu'au samedi 7 mars, à la MJC, venez découvrir l'illustration du parcours d'une famille bulgare d'origine turque, à partir de son récit d'exil.

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h.  
www.mjc-voiron.org

## → Animation club

**Arc-en-ciel**  
Aujourd'hui, au local, de 13 h 30 à 17 h 30, jeux divers. Dernier jour pour les inscriptions pour la sortie prévue le 24 février à Voreppe.

→ **Après-midi carnaval**  
Aujourd'hui, à la maison de quartier l'Arc-en-ciel à Baltiss, à partir de 14 h, l'association La farandole des quartiers et le centre social Relais initiatives habitants vous invitent à venir fêter ensemble le carnaval. Déguisements, défilé et goûter seront au programme de cet après-midi festif, gratuit et ouvert à tous. Tél. 04 76 05 24 05.

## DEMAIN

→ **Don du sang**  
Jeudi 19 février, à la salle des fêtes, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 20 h.

## À NOTER

→ **Sortie familles**  
Vendredi 20 février, sortie luge ou randonnée à Saint-Hugues. Apporter votre luge, prévoir pique-nique. Organisée par l'équipe du centre social Charles-Béraudier et du Relais initiatives habitants. Départ du centre social relais initiatives habitants dès 9 h 30 et du centre social Charles-Béraudier dès 10 h. Tarifs : 2 € adulte et 1 € enfant. Rens. 04 76 67 96 10.

→ **Les rendez-vous du Jazz club**  
Vendredi 20 février, au café

Atmosphère de la MJC, à 21 h, le Jazz club voironnais a invité Laurent Courtois Quartet pour une soirée swing/jazz actuel.

Tarifs : 7 à 10 €.  
www.jazzclubvoironnais.com

## → Amitié et nature

Samedi 21 février, au local, de 9 h à 12 h, formation de secourisme. Rens. 06 77 57 28 56.

## → ALV basket masculin

Samedi 21 février, au gymnase Barcelone de la Garenne, à 20 h 30, l'Amicale laïque Voiron basket (équipe masculine senior) affrontera l'équipe de Cognin La Motte SB. Entrée gratuite.

## → Séance gamelan

Dimanche 22 février, au conservatoire, de 10 h à 12 h, venez découvrir le gamelan (percussions balinaises) lors d'une séance ouverte à tous.

## → Match de rugby

Dimanche 22 février, au stade Géo-Martin, à 15 h, l'équipe du SOV rencontrera Ugine - Albertville.

## → Pôle d'échanges :

**réunion publique**  
Lundi 23 février, à la CAPV, à 20 h, réunion de présentation des projets d'aménagement définitifs des gares routières.

www.paysvoironnais.com

## → Ateli'evasion

Mardi 24 février, départ du centre social Charles-Béraudier dès 13 h 30. Randonnée en raquettes. Inscriptions au 04 76 67 96 10.

## → Validation des acquis de l'expérience

Mardi 24 février, à la maison de l'emploi, à 18 h, venez vous informer sur ce dispositif qui permet de prétendre à une reconnaissance de votre expérience, d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. Inscriptions au 04 76 93 17 18.

## UTILE

## À CONNAÎTRE

## → Le Dauphiné Libéré

29, rue Victor-Mollard.  
ldredvoiron@ledauphine.com  
Tél. 04 76 66 11 88.

## → Commissariat de police

114, cours Bécquart-Castelbon.  
Tél. 04 76 65 93 93.

## → Gendarmerie

2, rue Danton.  
Tél. 04 76 05 01 83.

## → Police municipale

12, boulevard de la République.  
Tél. 04 76 311 311.

## → Centre hospitalier

Route des Gorges.  
Tél. 04 76 67 15 15.

## → Clinique de Chartreuse

10, rue Docteur-Butterlin.  
Tél. 08 26 30 67 22.

ÉCONOMIE | Matthieu Delhomme et Marc Cussac ont créé Reactiv 2M, qui emploie 100 % de salariés handicapés

Ils ont décidé de faire rimer  
handicap et performance

Dans l'imaginaire collectif, les personnes handicapées qui travaillent au sein d'une entreprise adaptée ne sont capables que de menues tâches répétitives, que les entreprises du milieu ordinaire veulent bien sous-traiter. Grave erreur. Marc Cussac et Matthieu Delhomme l'ont prouvé en fondant Reactiv 2M en 2010, une entreprise adaptée qui emploie quatre salariés handicapés. Et ils ne sont pas payés à enfile des perles, loin de là. On est plutôt sur du haut niveau de performance.

« Parfois, nous ne disons pas que nous sommes une entreprise adaptée »

« Nous sommes partis de deux faits saillants, explique Marc Cussac. D'abord, il y a, sur le marché du travail, des personnes en situation de handicap qui sont diplômées, mais sont soit éloignées de l'emploi, soit embauchées pour des tâches bien en dessous de leurs compétences. Ensuite, la loi oblige toutes les entreprises de plus de 20 salariés à embaucher au moins 6 % de travailleurs handicapés. La question qu'on s'est posée était : comment transformer cette obligation en valeur ajoutée ? »

Reactiv 2M est née. L'entreprise propose à ses clients d'intervenir dans l'organisation industrielle (amélioration du processus de production), la prévention des risques professionnels, la gestion des projets techniques ou encore la sous-traitance des tâches chronophages d'un service (saisie de données techniques). Toutes ces prestations sont assurées par un personnel porteur d'un

handicap, qu'il soit physique, sensoriel ou psychique.

Reactiv 2M est un Omni dans le monde de l'entreprise. Il a donc fallu batailler pour se faire connaître. « Au départ, ST Microelectronics a cru en notre projet. Il est toujours client aujourd'hui, affirme Marc Cussac. Mais ça n'est pas toujours aussi simple. Dans l'imaginaire des gens, handicap et compétence ne vont pas forcément ensemble. Et quand il s'agit de toucher à la production, à des données sensibles, la confiance des industriels est difficile à obtenir. Nous leur proposons alors d'essayer. Il y a un besoin, nous pouvons y répondre. Parfois nous ne parlons même pas du fait que nous sommes une entreprise adaptée. »

Néanmoins, l'embauche de salariés handicapés nécessite des aménagements, qui pèsent sur la compétitivité de Reactiv 2M. « Sur certaines choses, nous sommes moins productifs. Mais on rattrape ce retard dans l'organisation, assure Marc Cussac. On ne lance jamais rien sans se poser la question de la valeur ajoutée. Avec ce mode de gestion, on est aussi compétitif qu'une entreprise ordinaire. C'est d'ailleurs là-dessus qu'on milite. Notre plus grande satisfaction est d'être reconnus comme une entreprise normale et de sérieux concurrents, pas comme une société qui embauche des salariés handicapés. »

En 2014, le chiffre d'affaires enregistré a été de 170 000 €, soit une croissance de 15 % par rapport à 2013. La machine semble lancée.

Marie ROSTANG

## LA PHRASE

« Dans l'imaginaire collectif, les handicapés, ce sont ceux qui mettent des perles dans des sachets. »

Marc Cussac, cofondateur de Reactiv 2M

SOIRÉE THERMOGRAPHIQUE | Rendez-vous le 26 février à 18 heures à la maison Saint-Pierre  
Balade à la recherche de la chaleur perdue

« Je chauffe les petits oiseaux », plaisante – à moitié – le tract de l'Association pour une gestion durable de l'énergie (Ageden), annonçant la soirée thermographique proposée le jeudi 26 février prochain dès 18 heures à la maison Saint-Pierre, rue Sermorens. Tous les copropriétaires sont les bienvenus à cette balade urbaine à la recherche de l'énergie perdue. Julien Ducrottois, animateur du pôle sensibilisation de l'Ageden, explique comment cela va se passer.

## → Qu'allez-vous concrètement montrer au public présent ce soir-là ?

« Avant ce type d'animations, on effectue un repérage sur le secteur – ici, la rue Sermorens. Il s'agit de clichés thermographiques réalisés avec des ca-

méras sensibles aux rayonnements infrarouges émis par les façades. Nous les montrerons au public, à la maison Saint-Pierre, après quelques explications théoriques et un quiz ludique. On demandera par exemple aux gens s'ils estiment que telle maison est bien isolée. Le but, c'est qu'ils parviennent à analyser le cliché en fonction du contexte : température, ensoleillement... »

## → Ensuite, vous vous rendez sur le terrain, c'est-à-dire dans la rue...

« Il est plus efficace de prendre les mesures de nuit – a fortiori au cœur de l'hiver. Il faut 15 degrés de différence entre les températures intérieure et extérieure pour que les contrastes soient visibles en images. Durant la balade, les intéressés pourront se ser-



Micaël Pinto, Frédéric Belfiore et Marc Cussac en sont persuadés : être porteur d'un handicap n'empêche pas d'être performant.

## « Le handicap du salarié est pris en compte »

L'entreprise adaptée doit garantir à ses salariés une totale prise en compte de leur handicap et un aménagement de travail en conséquence. Pour le reste, Reactiv 2M ressemble à n'importe quelle autre entreprise et les salariés à n'importe quels autres salariés.

Frédéric Belfiore, 55 ans, est embauché depuis trois ans et demi. Informaticien de formation, il est passé par plusieurs métiers, une fois que son handicap a été reconnu (d'ordre psychique). Il a été opérateur en salle blanche, a travaillé chez Trixel, Thalès, puis il a été embauché chez Reactiv 2M. Actuellement, il travaille sur la mise en forme d'un document qualité pour un client. « Je peux travailler sereinement ici, car je me sens épaulé, constate-t-il. Le handicap du salarié est pris en compte. Les liens restent étroits entre nous, même quand on part en mission. Du coup, on se sent en confiance. »

Micaël Pinto a 33 ans. Il est entré début janvier chez Reactiv 2M, en CDD. Son handicap est physique, il ne peut garder une position statique trop longtemps et doit pouvoir alterner les postures régulièrement. S'il n'a jamais rencontré de grandes difficultés pour trouver du travail, il le reconnaît néanmoins, dans le milieu ordinaire, « dès qu'on parle d'aménagement de poste, les employeurs sont réticents ». M.R.

## L'INFO EN +

## LES ENTREPRISES ADAPTÉES

Une entreprise adaptée (EA) emploie au minimum 80 % de travailleurs handicapés salariés. Le travailleur handicapé a exactement les mêmes droits qu'un salarié d'une entreprise ordinaire. Les EA bénéficient d'aides de l'État, dont une aide au poste qui représente 80 % du Smic brut par an et par travailler. Selon une étude menée par le cabinet KPMG, l'investissement vaut le coup : « À partir d'un niveau de rémunération brute de 17 700 € par an, 1 € investi par la collectivité publique pour soutenir l'emploi des personnes handicapées au sein des EA lui est retourné sous forme de recettes fiscales et sociales ».



À l'occasion de la soirée thermographique animée par Julien Ducrottois, le jeudi 26 février prochain, le public pourra utiliser des caméras sensibles aux rayonnements infrarouges.

Propos recueillis par Nicolas FAUCHER